

**Proposition du Conseil administratif du 9 décembre 2009 en vue de l'approbation du budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève.**

**Exposé des motifs**

Par cette proposition, le Conseil administratif vous prie de bien vouloir approuver le budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève, qui s'inscrit dans le cadre du budget 2010 de la Ville de Genève et du plan financier quadriennal 2010-2014 du Grand Théâtre de Genève.

A l'appui de cette demande, le Conseil administratif soumet à votre appréciation les éléments d'information suivants:

- A. La Fondation du Grand Théâtre
- B. Les personnels
- C. Les questions juridiques
- D. Le plan financier quadriennal
- E. Le budget global du Grand Théâtre
- F. Le budget de la saison 2010-2011
- G. Conclusion

**A. La Fondation du Grand Théâtre**

1. *Les organes de la fondation*

Dès le début de la saison 2009-2010, l'organisation institutionnelle de la Fondation du Grand Théâtre s'est stabilisée de la manière suivante:

- a) le conseil de fondation, placé sous la présidence de M<sup>e</sup> Lorella Bertani, présidente, se réunit chaque mois;
- b) le bureau du conseil de fondation, placé sous la présidence de M<sup>e</sup> Lorella Bertani, se réunit chaque semaine;
- c) le comité de direction, placé sous la présidence de M. Tobias Richter, directeur général, se réunit chaque semaine.

2. *Les activités du conseil de fondation*

Tout en s'occupant de la préparation des prochaines saisons et en s'assurant de la bonne installation de la nouvelle direction, le conseil de fondation continue de mettre en œuvre, en collaboration avec la Ville de Genève, les recommandations de l'audit Sherwood. Les travaux du conseil de fondation – détaillés dans le rapport sur les comptes de la saison 2008-2009 (cf. la proposition du Conseil

administratif PR-763, du 9 décembre 2009) – s’articulant autour de quatre axes principaux:

- a) les questions relatives au personnel;
- b) les questions relatives aux finances;
- c) les questions relatives à l’informatique;
- d) les questions juridiques.

### 3. *Les relations avec les partenaires sociaux*

Les relations avec les partenaires sociaux – qui sont complexes en raison des différents statuts et rattachements des personnels du Grand Théâtre – sont organisées de la manière suivante:

- a) chaque mois, une délégation du conseil de fondation rencontre les représentants des organisations du personnel et de la commission des personnels afin de discuter les problèmes généraux du Grand Théâtre et de ses collaborateurs et collaboratrices;
- b) chaque mois, la commission des personnels, élue au scrutin proportionnel par collèges électoraux afin de représenter les différents secteurs d’activités, se réunit librement. Ses représentants entretiennent par ailleurs des contacts réguliers avec la direction générale et avec la direction des ressources humaines pour discuter les problèmes opérationnels et les situations individuelles.

Enfin, le président de la commission des personnels est invité aux séances du conseil de fondation avec voix consultative.

## **B. Les personnels**

### 4. *L’harmonisation des statuts*

Après avoir mis en place une direction des ressources humaines et adopté un organigramme détaillé donnant une vue d’ensemble de la situation, le conseil de fondation s’est attaché à harmoniser le statut de droit privé des collaborateurs de la fondation avec le statut de droit public des collaborateurs de la Ville de Genève travaillant au Grand Théâtre.

Dans cette perspective, le conseil de fondation a adopté un catalogue exhaustif des fonctions avec, pour chaque fonction, le cahier des charges et la description de la fonction.

Sur cette base, le conseil de fondation, appliquant par analogie la méthode de la Ville de Genève, a fait procéder à l’évaluation et à la classification de chaque

fonction, ce qui a permis de coulisser chaque collaborateur dans sa classe et sa rémunération au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Ce travail important – qui a entraîné une hausse de la masse salariale de 1,45% – a pu se réaliser dans le cadre des crédits accordés en raison d'une gestion stricte des postes.

Dorénavant, on peut donc considérer que le statut de droit privé et le statut de droit public sont compatibles, à la réserve – importante – des mécanismes salariaux et de la prévoyance professionnelle.

#### 5. *Les régularisations et les transferts*

Après avoir défini les critères permettant d'établir un ordre de priorités (ancienneté, régularité de l'emploi, besoins du service, cohérence des statuts au sein d'un même service, qualité du travail), le conseil de fondation a procédé

- a) à la régularisation de postes temporaires dépendant de la fondation (dits «temporaires structurels»);
- b) au transfert progressif de postes relevant d'un statut de droit public à l'administration municipale.

### **C. Les questions juridiques**

#### 6. *Les conventions et les règlements*

Dès le début de la législature, le conseil de fondation s'est attaché à régler différentes questions juridiques qui étaient restées en suspens. Les négociations engagées ont pu aboutir

- a) à la signature du protocole d'accord avec l'Orchestre de la Suisse romande;
- b) à l'adoption du règlement de la commission des personnels;
- c) à l'adoption d'un nouveau règlement du Fonds de solidarité.

#### 7. *Les travaux en cours*

Cet effort de règlement des questions juridiques se poursuit par des discussions en cours qui devraient aboutir

- a) à un nouveau règlement intérieur;
- b) à un nouveau règlement technique;
- c) à une nouvelle convention collective du chœur;
- d) à un nouveau contrat de travail à durée indéterminée;
- e) à un nouveau contrat de travail à durée déterminée;
- f) à la remise à jour de la convention d'exploitation avec la Ville de Genève.

## 8. *La révision des statuts*

Conformément aux recommandations de l’audit Sherwood, les statuts de la Fondation du Grand Théâtre – qui datent de 1964 – devraient être revus.

S’agissant d’une fondation de droit public, la procédure est longue et complexe: les nouveaux statuts devront en effet être approuvés par le Conseil administratif et le Conseil municipal, puis par le Conseil d’Etat et le Grand Conseil.

Par ailleurs, la solution juridique qui sera finalement retenue dépendra du résultat des discussions relatives au financement futur du Grand Théâtre: en cas d’issue favorable, de nouvelles collectivités publiques devront probablement siéger au conseil de fondation, ce qui réduira l’influence de la Ville de Genève.

Enfin, il faut s’attendre à ce que la question des institutions culturelles communales d’intérêt cantonal soit traitée dans le cadre des travaux de la Constituante.

Dès lors, le Conseil administratif lancera, en 2010, les études nécessaires afin de faire des propositions au Conseil municipal pour la fin de cette législature.

## D. **Le plan financier quadriennal**

### 9. *Le 1<sup>er</sup> plan financier quadriennal 2008-2012*

Après avoir procédé à l’actualisation du budget de la saison 2007-2008, le conseil de fondation a décidé, dès le début de la législature, d’inscrire la problématique financière dans la durée en élaborant un plan financier quadriennal.

Etabli sur la base de situations connues – les comptes de la saison écoulée et le budget de la saison en cours – le plan financier quadriennal définit les grandes masses budgétaires des quatre saisons suivantes et les différentes mesures à prendre.

Le 1<sup>er</sup> plan financier quadriennal 2008-2012 – présenté le 13 novembre 2007 aux commissions des finances et des arts et de la culture du Conseil municipal – tenait largement compte des recommandations de l’audit Sherwood

- a) en prévoyant le renforcement de la direction générale, la création d’un bureau d’études et la mise en place d’un service informatique;
- b) en régularisant progressivement 20 postes de collaborateurs à transférer à l’administration municipale, avec une réduction correspondante de la subvention d’exploitation de la Ville de Genève;
- c) en adoptant d’importantes mesures de réduction des coûts portant notamment sur la diminution des effectifs professionnels du chœur et du ballet et des engagements de personnel temporaire.

Chaque année, le plan financier quadriennal est mis à jour et complété: c'est ainsi que le 2<sup>e</sup> plan financier quadriennal a porté sur la période 2009-2013 et que le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal porte sur la période 2010-2014.

#### 10. *Le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal 2010-2014*

Le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal 2010-2014 a été adopté par le conseil de fondation le 26 novembre 2009.

Comme les deux premiers plans financiers quadriennaux, il comporte

- des données connues: les comptes 2008-2009 et le budget 2009-2010 voté par le Conseil municipal;
- des données prévisionnelles: le projet de budget 2010-2011 et les avant-projets de budgets 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Sur la période 2010-2014, il prévoit

- a) des saisons composées de quatre productions ou coproductions fabriquées à l'intérieur, de trois locations ou coproductions fabriquées à l'extérieur et d'une reprise;
- b) la poursuite des régularisations et des municipalisations (6 postes en 2008; 3 postes en 2009; 4 postes en 2010; 3 postes en 2011; 2 postes en 2012 et 2 postes en 2013);
- c) la transformation de quatre postes de danseurs professionnels en stagiaires;
- d) la diminution de trois postes de choristes;
- e) la diminution de 30% du personnel temporaire de plateau et des ateliers;
- f) l'achat d'équipements, notamment informatiques;
- g) des cours de santé et sécurité au travail.

Même si toutes les recommandations de l'audit Sherwood n'ont pas pu être prises en compte en raison d'une insuffisance budgétaire, le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal démontre que chaque exercice annuel se solde par un déficit s'établissant, selon les saisons, entre 1,8 et 2,3 millions.

Ces déficits indiquent quel est l'effort qui devrait encore être consenti par les collectivités publiques et par les institutions et les donateurs privés.

### **E. Le budget global consolidé du Grand Théâtre**

#### 11. *La saison 2010-2011*

La saison 2010-2011 se compose de:

- a) 8 opéras (60 représentations);
- b) 1 opéra pour les jeunes (5 représentations);
- c) 3 ballets (16 représentations);
- d) 4 récitals.

La saison 2010-2011 compte donc 85 représentations (68 à Neuve et 17 au Bâtiment des Forces-Motrices).

### 12. *Le coût global de la saison 2010-2011*

De façon globale, le coût de la saison 2010-2011 est de 57 841 000 francs. Ce coût se répartit en:

a) frais fixes (personnel et frais généraux):	44 272 000 francs	76,54%
b) frais variables (spectacles):	13 569 000 francs	23,46%

### 13. *Le financement de la saison 2010-2011*

Le financement de la saison 2010-2011 est prévu de la manière suivante:

a) par la Ville de Genève	<u>36 823 000 francs</u>	63,65%
– par des dépenses budgétaires directes	20 529 000 francs	
– par la mise à disposition de locaux	3 160 000 francs	
– par le versement d'une subvention	13 134 000 francs	
b) par l'Association des communes	<u>2 000 000 francs</u>	3,45%
c) par le Grand Théâtre	<u>17 251 000 francs</u>	29,85%
– par les recettes de spectacles	11 678 000 francs	
– par les tournées et coproductions	3 130 000 francs	
– par le mécénat et le sponsoring	2 443 000 francs	
d) par une campagne de récolte de fonds	<u>1 767 000 francs</u>	3,05%
(e) par la garantie de déficit de la Ville de Genève (cf. lettre du 1 <sup>er</sup> avril 2009 du Conseil administratif relative au projet de budget 2010)	1 000 000 francs)	

Par ailleurs, il faut remarquer les faits suivants:

- a) les frais fixes représentent 76,54% du coût de la saison 2010-2011. Financés principalement par l'argent public (Ville de Genève et Association des communes), ils couvrent les frais du personnel permanent et les frais généraux. Ils sont, pour l'essentiel, indépendants du nombre de spectacles;
- b) les frais variables représentent 23,46% du coût de la saison 2010-2011. Financés par l'argent privé (abonnés, spectateurs, tournées, coproductions, mécénat et sponsoring), ils couvrent les frais de production des spectacles;

- c) enfin, les recettes propres du Grand Théâtre représentent 29,8% du coût de la saison. C'est la proportion la plus élevée de tous les opéras examinés par l'audit Sherwood.

Enfin, rappelons que, depuis 2008, la garantie de déficit de 1 million a été inscrite chaque année au projet de budget de la Ville parce qu'il manque environ 2 millions pour chaque saison du Grand Théâtre, dont 1 million résultant du retrait de la Fondation Wilsdorf. Depuis 2010, l'aide accrue de l'Association des communes genevoises permet de diminuer le déficit du Grand Théâtre.

## **F. Le budget de la saison 2010-2011**

### *14. Les caractéristiques principales du budget 2010-2011*

Adopté par le conseil de fondation le 26 novembre 2009, le budget de la saison 2010-2011 s'inscrit dans le cadre du budget 2010 de la Ville de Genève et du plan financier quadriennal 2010-2014 du Grand Théâtre. Accompagné de ses commentaires explicatifs, il figure en annexe de cette proposition.

Le budget de la saison 2010-2011 se caractérise par les principaux montants suivants:

- a) 37 311 517 francs de dépenses;
- b) 35 543 362 francs de recettes;
- c) 1 767 955 francs de déficit.

Du côté des dépenses, il présente des dépenses de production qui s'élèvent à 13 568 000 francs, en baisse de 1 410 000 francs par rapport aux dépenses de production de la saison 2009-2010.

Du côté des recettes, il présente une estimation prudente de la jauge financière, qui a été fixée en moyenne à 79% pour les opéras et à 70% pour les ballets.

Enfin, il finance deux innovations importantes destinées aux jeunes, avec la création de la Jeune troupe et cinq représentations d'un opéra destiné aux jeunes.

### *15. Les dépenses*

Les grands groupes de dépenses sont les suivants:

- a) 2 837 674 francs pour les frais d'administration;
- b) 17 745 228 francs pour les frais d'exploitation;
- c) 13 568 740 francs pour les frais de production de spectacles;
- d) 3 159 876 francs pour la mise à disposition des locaux par la Ville.

## 16. *Les recettes*

Les grands groupes des recettes sont les suivants:

- a) 14 522 590 francs de recettes d'exploitation (spectacles, abonnements, billets, programmes, tournées, bars, etc.);
- b) 2 443 000 francs pour les apports privés (Cercle du Grand Théâtre, sponsors, mécénat, dons, etc.);
- c) 16 293 972 francs de subventions de la Ville de Genève;
- d) 2 000 000 de francs de subvention du Fonds intercommunal.

## G. **Conclusion**

Au cours de ces cinquante dernières années, le Grand Théâtre, porte-drapeau des arts du spectacle (opéra, ballet, musique et théâtre), a donc été, avec l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), au cœur de la politique culturelle de la Ville de Genève, devenant un opéra de notoriété internationale.

Au fil des directions et des saisons, le Grand Théâtre s'est construit une identité et une tradition, reposant sur une programmation de qualité faite d'équilibres entre:

- œuvres anciennes, du grand répertoire ou de création;
- œuvres classiques, baroques et contemporaines;
- grandes œuvres, œuvres légères, œuvres de chambre et opérettes;
- ouvrages italiens, allemands, français et russes.

Qu'il s'agisse des artistes, chanteurs, danseurs, chefs d'orchestre et metteurs en scène, le Grand Théâtre a fait appel à des artistes confirmés comme à de jeunes talents. S'appuyant tour à tour sur des créations, de nouvelles productions, des coproductions, des locations et des invitations, il a su trouver sa voie entre enjeux artistiques et contraintes budgétaires.

Après avoir fidélisé un public d'abonnés, le Grand Théâtre s'est fait mieux connaître de la population genevoise par une politique active de communication et de relations publiques, accompagnée d'une politique pédagogique tournée vers les jeunes, qui a conduit à un renouvellement et à un élargissement des publics.

En outre, veillant à l'enregistrement des spectacles et à leur retransmission radio-TV dans le monde entier, le Grand Théâtre a su établir les liens nécessaires avec d'autres scènes, orchestres et festivals.

Enfin, le Grand Théâtre a toujours pu s'appuyer sur des personnels artistiques, techniques et administratifs à la compétence reconnue, sachant – des ateliers de



décors aux équipes de plateau en passant par l'accueil, les relations publiques ou l'administration – s'engager pour faire de chaque saison un succès.

Ainsi, grâce au soutien constant des autorités de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et de mécènes qui ont su penser au-delà des intérêts particuliers et partisans, «l'opéra municipal d'une ville de province», décrit par Ernest Ansermet à son arrivée à Genève, est devenu un opéra qui compte en Suisse, en Europe et dans le monde et qui participe activement au rayonnement international de Genève.

Reste la question économique et financière.

Indépendamment d'effets économiques certains – tels que la création d'emplois, le versement des salaires, l'achat de biens et services, etc. – Le Grand Théâtre génère à l'évidence, comme toute création artistique, des bénéfices sociaux qui ne sont pas pris en compte comptablement: l'importance des arts dans une ville, leur valeur éducative, le maintien de métiers artisanaux ou la transmission d'une tradition artistique.

Economiquement, le Grand Théâtre contribue concrètement à attirer à Genève des investissements et des emplois: l'implantation d'une entreprise ne dépend pas seulement de l'accès au marché ou de la fiscalité, mais surtout d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, sensible à l'existence d'une vie culturelle de qualité et, en particulier, à la présence d'un opéra et d'un orchestre.

Ainsi, le Grand Théâtre d'aujourd'hui ne favorise pas seulement le développement de la vie culturelle et l'épanouissement des personnes: il joue un rôle essentiel pour attirer et retenir à Genève des grandes entreprises et des organisations internationales.

Assurer le bon fonctionnement d'un opéra de niveau international est cependant une lourde charge pour la Ville de Genève, qui doit mettre à disposition des infrastructures et des moyens importants. D'où la question, régulièrement posée dans les milieux politiques: l'investissement pour l'opéra est-il trop lourd? Au-delà de son rôle artistique reconnu, le Grand Théâtre a-t-il des retombées économiques? Ou est-ce une dépense à fonds perdus?

D'ailleurs, à l'avenir, la Ville de Genève continuera-t-elle à soutenir dans la même mesure le Grand Théâtre? Le voudra-t-elle? Le pourra-t-elle? Le statu quo finira-t-il par s'imposer comme si souvent? Ou se dirige-t-on inexorablement vers un établissement public financé par les communes et le Canton? Faudra-t-il procéder à un transfert d'actifs? Ou distinguer la propriété du bâtiment et son exploitation? Et quel sera le statut du personnel? Qui prendra ces décisions? La Constituante et le peuple? Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil? La Ville de Genève acceptera-t-elle une décision qui lui sera imposée? Ou préférera-t-elle finalement conserver un élément essentiel de sa politique culturelle?

Aujourd’hui, personne ne connaît la réponse à toutes ces interrogations.

Afin que la Ville de Genève conserve un rôle déterminant dans l’évolution qui s’annonce, le Conseil administratif lancera en 2010 les études nécessaires de façon à faire des propositions au Conseil municipal pour la fin de cette législature.

Dans l’immédiat, conformément à l’article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève, nous vous invitons à approuver le budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre, institution essentielle à la vie culturelle, économique et sociale de Genève et à son rayonnement international, en votant le projet d’arrêté suivant:

### *PROJET D’ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l’article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève,

*arrête:*

*Article unique.* – Le budget de la saison 2010-2011 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

*Annexes:*

- exposé des motifs de la Fondation du Grand Théâtre et budget de la saison 2010-2011 comprenant le tableau de consolidation (comptes globaux Ville de Genève – Grand Théâtre)
- plan financier quadriennal 2010-2014



**FONDATION DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE**

- 11 -

**BUDGET DE LA SAISON 2010/2011**

Genève, le 26 novembre 2009

## PRESENTATION DE LA SAISON 2010/2011

« *L'homme veut voir. La curiosité dynamise l'esprit humain.* »  
Gaston Bachelard

Les éléments fondamentaux de la saison 10/11 porteront la signature de la nouvelle direction qui reste fidèle aux principes énoncés lors de la présentation de la première saison, saison composite et saison de transition entre deux directions, mais qui a permis à une nouvelle équipe de présenter de futures perspectives et de mettre en place les différentes orientations motivant les choix de programmation.

Sans dévoiler prématurément les titres proposés au public genevois, suisse et international, la saison 10-11 comporte 8 ouvrages lyriques et 2 ballets créés par le Ballet du Grand Théâtre. Nous inviterons également une grande compagnie de danse internationale. Nous espérons pouvoir accueillir le Tanztheater de Wuppertal, la célèbre compagnie de Pina Bausch, malheureusement disparue trop rapidement, avec qui nous avons mis en place plusieurs projets qu'il nous faudra revoir. Nous avons le ferme espoir de pouvoir rendre un hommage à la chorégraphe au mois de février au BFM. Enfin, il faut également évoquer les 4 récitals avec des artistes de renommée internationale qui nous feront partager leur amour du chant et de la poésie.

Après une ouverture de saison avec un titre très populaire, on retrouvera des œuvres qui figurent au hit-parade des mélomanes, côtoyant des ouvrages, non moins importants, mais à découvrir et à apprivoiser par le public. Des spectateurs, que nous espérons de plus en plus nombreux et de plus en plus curieux, auront ainsi envie de quitter les sentiers battus pour rencontrer des œuvres nouvelles, moins familières, mais qui demeurent des chefs d'œuvre qu'un passionné d'opéra ne peut ignorer. C'est ainsi qu'un jour, le

public, ayant pris confiance dans la politique d'excellence conduite par l'institution, se rendra au Grand Théâtre non seulement pour entendre ses ouvrages favoris mais pour en découvrir de nouveaux. « *On ne force pas une curiosité, on l'éveille...* » nous apprend Daniel Pennac.

Le début de saison fera place à trois ouvrages du grand répertoire. Elle s'ouvrira dans les premiers jours du mois de septembre avec une œuvre du 19ème siècle qui figure au top 10 des opéras les plus joués au monde. Elle nous permettra de présenter de nouveaux talents dans une mise en scène de Damiano Michieletto, qui s'est déjà illustré au Festival de Pesaro, une scénographie de Paolo Fantin et les costumes de Sylvia Aymonino. Puis nous partirons vers les rivages de la Méditerranée, berceau de toutes les civilisations, en compagnie d'un des géants de l'opéra du début du XXème siècle : Richard Strauss, avec une œuvre à la fois mythique et mythologique. Ce sera l'occasion de découvrir un metteur en scène, Christof Nel, qui viendra entouré de Roland Aeschlimann et de Bettina Walter, déjà connus du public. A l'heure des fêtes, fidèles à une certaine tradition, nous laisserons place à la muse légère qui sera entre d'excellentes mains avec Christof Loy qui a décidé de nous être fidèle en nous accompagnant pendant plusieurs saisons. C'est la crise en Marsovie, pourtant on s'amuse tout en cherchant le meilleur moyen pour renflouer les caisses. Le premier mois de l'année nouvelle nous transportera dans le mode fascinant du bel canto avec une œuvre co-produite avec l'Opéra d'Amsterdam, un travail initié par Monsieur Jean-Marie Blanchard, qui fera une nouvelle fois entendre la voix exquise de Diana Damrau. En prélude à l'année Rousseau et à ses nombreuses festivités pour marquer le tricentenaire de la naissance du philosophe, nous accueillerons le Chevalier Gluck qui n'a pas été épargné par la querelle des bouffons et

par la plume de Rousseau. Une pièce d'anthologie qui nous amènera sur les bords du Styx et vers la quintessence du monde lyrique en compagnie d'un des grands chorégraphes de notre temps : Mats Ek. Déjà présentée dans sa version italienne sur la scène de Neuve, nous retrouverons au mois de mai une œuvre du compositeur de Busseto, une nouvelle co-production avec l'Opéra d'Amsterdam confiée à Christof Loy et à Johannes Leiacker. La saison se terminera avec une des œuvres majeures du siècle passé, façon de rendre hommage à celui qui a dirigé la Comédie de Genève, Benno Besson, ce disciple de Brecht qui a tant marqué le monde du théâtre et qui n'a fait que deux escapades dans le monde de l'opéra. Il y a près de 25 ans, le Grand Théâtre de Genève lui avait confié *Die Zaubertüte* : sa mémoire nous revient dans une œuvre incontournable de Sergueï Prokofiev et avec son complice de longue date Ezio Toffolutti qui a créé de nombreuses scénographies pour lui. La création ne sera pas absente : en avril, un ouvrage de notre temps viendra prendre place au BFM pour une dizaine de représentations.

N'oublions pas un des joyaux du Grand Théâtre, la danse, notre ambassadrice dans le monde entier qui vient de triompher une nouvelle fois avec un ballet narratif, *Cendrillon*, qui a enchanté et conquis un nombreux public de tout âge, séduit par un groupe de 22 artistes qui suppléent à la quantité par une exceptionnelle qualité. Le Ballet du Grand Théâtre présentera, comme chaque année, deux programmes. Au mois d'octobre 2010, seront réunis toutes les forces artistiques, le Ballet, l'Orchestre de la Suisse Romande, ainsi que le Choeur du Grand Théâtre, pour un programme en deux volets. Un programme « à la bande » viendra prendre place au BFM au mois de juin. En outre, nous inviterons également une compagnie choisie parmi les plus emblématiques du monde de la danse. Ainsi, nous pourrions proposer chaque saison trois programmes chorégraphiques.

Au cours de cette nouvelle saison, le Ballet fera face aux nombreuses sollicitations et invitations tout en restant fidèle à son port d'attache. Au mois de mars 2011, il participera à une production en apportant une nouvelle preuve de sa synergie avec la composante lyrique du Grand Théâtre.

Les principes esquissés pour la saison 2009/2010 se renforceront et s'affirmeront en 2010/2011. Nous proposerons au public des récitals ainsi que des spectacles lyriques et musicaux plus réduits quant à leur forme, mais toujours exigeants quant à leur excellence et leur intérêt. Cette politique de continuité artistique sera poursuivie dans d'autres domaines tels que l'ouverture, la conquête de nouveaux publics et la synergie avec des partenaires institutionnels ou autres. Le Grand Théâtre doit participer à la vie de la Cité et rester un emblème du dynamisme culturel de Genève. Il doit rester un ambassadeur sur la scène internationale et faire brûler la flamme d'une passion revigorante et régénératrice afin que l'art devienne une des réponses à la morosité et au découragement.

Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	PFO 2010-2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
2588270	3097196	2730270	2837674	3085000	107404
16804568	16560368	17256524	17745228	16238000	488704
16606620	14136421	14979350	13568740	13960000	-1410610
3075091	3084465	3138000	3159876	3155000	21876
<b>39074549</b>	<b>36878450</b>	<b>38104144</b>	<b>37311517</b>	<b>36438000</b>	<b>-792627</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>					
RECETTES D'EXPLOITATION	15991888	15051193	14522590	13330000	-528603
Dissolution provision informatique		362000	284000	284000	-78000
APPORTS EXTERIEURS	2302560	2400000	2443000	2500000	43000
<b>Résultat</b>	<b>2335</b>	<b>-2146798</b>	<b>-1767955</b>	<b>-1768000</b>	<b>378843</b>
<b>VILLE DE GENEVE:</b>					
- SUBVENTION D'EXPLOITATION	13872345	13226153	12854096	13121000	-372057
- SUBVENTION MUSICIENS SUPPL. & AUTRES ORCHESTRES	280000	280000	280000	280000	-
- GARANTIE DE DEFICIT : Ville de Genève	2055000	1000000	-	-	-
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>16207345</b>	<b>13506153</b>	<b>13134096</b>	<b>13401000</b>	<b>-372057</b>
- CONTRE-PARTIE FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL	1500000	1500000	2000000	2000000	500000
- IMPUTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS EN NATURE - Ville de Genève	3075091	3138000	3159876	3155000	21876
<b>TOTAL DES RECETTES (RESULTAT COMPRIS)</b>	<b>39074549</b>	<b>38104144</b>	<b>37311517</b>	<b>36438000</b>	<b>-792627</b>

## REMARQUES PRELIMINAIRES SUR LE BUDGET DE LA SAISON 2010/2011

Le budget que nous présentons ici a été établi à partir de la situation connue, en intégrant les mesures prévues dans le plan financier quadriennal.

Le budget 10/11 affiche un déficit de CHF 1767'955, soit CHF 45 de moins que le résultat prévu par le 3<sup>ème</sup> plan financier quadriennal 09/13 (PFO) approuvé le 26 novembre 2009 par le Conseil de Fondation.

### CHARGES

#### a) Ordonnance de la saison et frais de production.

La saison sera composée de :

- 8 opéras constituant la saison lyrique et totalisant 60 représentations : 51 à Neuve et 9 au Bâtiment des Forces Motrices.
- 1 opéra pour les jeunes (5 représentations) à Neuve.
- 3 ballets totalisant 16 représentations dont 8 à Neuve et 8 au Bâtiment des Forces Motrices.
- 4 récitals, tous à Neuve.

La saison comprendra donc 85 représentations, 68 à Neuve et 17 au BFM.

Les frais de production s'élevaient à CHF 13'568'740, inférieurs de plus de 1.4 mio de CHF aux frais budgétés de la saison 09/10, et de CHF 567'000 aux frais effectifs de la saison 08/09.

#### b) Personnel et salaires

Le budget des salaires du personnel fixe s'élève à CHF 12'038'671 soit une augmentation de CHF 405'000 par rapport au budget 09/10, qui s'explique ainsi :

- municipalisation : (CHF 120'000)
- ajustement de taux de cotisations : CHF 45'000
- 5 % de 13<sup>ème</sup> salaire progressif : CHF 50'000
- changement de classification des danseurs, adaptation de salaire responsable création visuelle, création poste d'assistant-e mise en scène : CHF 233'000
- Jeune troupe (dont CHF 60'000 serviront à diminuer les frais de production) : CHF 257'000

Les salaires seront indexés au même taux que celui retenu par la Ville de Genève pour ses collaborateurs.

#### c) Location du BFM

Les journées au BFM nous sont facturées au tarif préférentiel de CHF 3'200 par jour de répétition et CHF 3'500 par jour de spectacle, à quoi viennent s'ajouter les frais supplémentaires dus, par exemple, aux huissiers, aux éventuels dépassements d'horaires ou au travail pendant les samedis et dimanches. Les CHF 210'200 portés au budget correspondent à la location prévue pour un spectacle lyrique et un ballet.

## **RECETTES**

### **a) Recettes d'exploitation**

Ces recettes d'exploitation ont été calculées sur la base prudente d'une jauge financière moyenne de 79 % pour les spectacles lyriques et de 70 % pour les ballets.

Après avoir été augmentés en moyenne de 5 % sur la saison 09/10, les prix des places ne subiront que quelques ajustements pour la saison 10/11.

### **b) Apports extérieurs**

Les apports extérieurs sont évalués à CHF 2443'000 soit un budget presque identique à celui de la saison 09/10.

### **c) Subventions**

La subvention de la Ville de Genève s'élève à CHF 12'854'096. Elle est donc inférieure de CHF 372'000 à celle prévue pour la saison 09/10, ce qui s'explique par la municipalisation de 4 postes.

L'Association des Communes Genevoises a augmenté sa contribution de CHF 500'000, ce qui la porte à CHF 2'000'000. Nous l'en remercions très chaleureusement.



	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>3.</b>	<b>2'588'270</b>	<b>3'097'196</b>	<b>2'730'270</b>	<b>2'837'674</b>	<b>107'404</b>
	<b>1'416'329</b>	<b>1'507'141</b>	<b>1'379'439</b>	<b>1'437'776</b>	<b>58'337</b>
300000	697'612	532'634	494'127	498'866	4'739
300020	718'718	974'506	885'312	938'910	53'598
	<b>294'922</b>	<b>368'147</b>	<b>314'831</b>	<b>357'898</b>	<b>43'067</b>
301010	82'242	984'771	96'989	90'057	-6'932
301040	19'612	232'921	19'441	20'141	700
301050	158'366	173'242	184'777	193'238	8'461
301060	26'266	595'990	4'166	44'868	40'702
301070	8'244	132'113	9'180	9'306	126
301010	263	333	278	288	10
<b>32.</b>	<b>876'948</b>	<b>1'221'909</b>	<b>1'036'000</b>	<b>1'042'000</b>	<b>6'000</b>
320000	32'274	445'669	49'000	50'000	1'000
320020	82'365	680'029	90'000	90'000	0
320030	45'875	588'271	60'000	60'000	0
320040	35'122	324'951	37'000	37'000	0
320050	17'149	284'951	30'000	30'000	0
320060	88'049	845'911	100'000	100'000	0
320070	158'796	189'636	160'000	160'000	0
320071	56'147	63'971	0	0	0
320080	20'547	255'228	25'000	30'000	5'000
320090	39'568	373'801	40'000	40'000	0
320100	51'724	594'261	180'000	180'000	0
320110	85'672	141'864	80'000	70'000	-10'000
320120	63'610	611'719	75'000	75'000	0
320130	93'419	104'081	95'000	110'000	15'000
330	6'630	5'694	15'000	10'000	-5'000
39	0	216'144	0	0	0

## COMPTES 3000 – FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION

Les frais généraux d'administration augmentent de CHF 107'404 par rapport au budget 09/10 et sont de CHF 259'522 inférieurs aux comptes 08/09.

Le budget 10/11 de CHF 2'837'674 présente une diminution de charges de CHF 248'000 par rapport au PFG.

### 30. Salaires

Ce groupe comprend les salaires de l'équipe de direction (soit le directeur général, le directeur technique, la directrice administrative et financière, le dramaturge, la chargée de marketing et communication et le chargé de production artistique) et de certains personnels administratifs (soit le chargé de planning, l'assistante à l'administration artistique, l'assistante à la DAF – temps de travail supérieur à celui initialement budgété pour la saison 09/10 - et l'ingénieur du bureau d'étude), selon les recommandations du rapport Sherwood.

### 31. Charges sociales direction et personnel administratif (part employeur)

Les charges sociales sont évaluées sur la base des comptes de la saison 08/09, ajustées aux taux prévisibles, soit une augmentation de CHF 43'000 par rapport au budget 09/10. .

### 32. Frais de bureau et d'administration

Ce groupe enregistre une augmentation de CHF 6'000, soit 0,6 %, par rapport au budget 09/10.

Cette augmentation est due principalement à l'augmentation du nombre de billets payés par cartes de crédit et aux commissions qui en découlent (ligne 320130 Frais divers d'administration).

Les honoraires de fiduciaire diminuent de CHF 10'000 suite au changement de type de contrôle.

	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>4. FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION</b>	<b>16'804'568</b>	<b>16'560'368</b>	<b>17'256'524</b>	<b>17'745'228</b>	<b>230'789</b>
40. Salaires					
<b>40.0 Salaires personnel d'exploitation</b>	<b>4'152'354</b>	<b>4'294'800</b>	<b>4'126'025</b>	<b>4'506'479</b>	<b>380'454</b>
400000 Personnel d'exploitation permanent	1'414'882	1'475'861	1'886'385	1'963'083	76'698
400020 Personnel services supplémentaires administratifs	224'483	277'963			0
400025 Personnel supplémentaire technique et exploitation	1'349'938	1'305'122	580'000	973'000	393'000
400030 Personnel technique permanent	1'163'051	1'235'854	1'659'640	1'570'396	-89'244
<b>40.1 Choeur professionnel</b>	<b>3'861'864</b>	<b>3'860'327</b>	<b>3'919'179</b>	<b>3'971'647</b>	<b>52'468</b>
400100 Chefs & encadrement choeurs	320'360	351'157	320'566	327'267	6'701
400120 Salaires & indemnités chœur professionnel	3'541'505	3'509'170	3'598'613	3'644'381	45'768
<b>40.2 Ballet</b>	<b>2'409'430</b>	<b>2'397'440</b>	<b>2'525'810</b>	<b>2'558'180</b>	<b>32'370</b>
400200 Direction artistique, administration & technique du ballet	706'228	800'461	831'239	840'865	9'626
400210 Salaires et indemnités répétiteurs et professeurs	12'241	6'350	15'000	0	-15'000
400220 Salaires et ind. diverses du ballet	1'690'961	1'590'629	1'679'571	1'717'315	3'7744
<b>40.3 Jeune troupe</b>				<b>257'915</b>	<b>257'915</b>
<b>40.5 Charges sociales (part employeur)</b>	<b>2'356'585</b>	<b>2'442'841</b>	<b>2'453'310</b>	<b>2'492'984</b>	<b>39'674</b>
401010 Cotisations AVS et chômage	672'469	684'894	661'205	712'524	51'319
401040 Allocations familiales	148'042	152'609	147'873	157'496	9'623
401050 Contr. fds prévoyance (2ème pilier)	1'005'893	1'004'885	1'115'759	1'127'554	11'795
401060 Assurances accidents	421'668	460'961	400'000	344'553	-55'447
401070 Assurance maladie	106'343	136'233	126'360	148'580	22'220
401010 Assurance maternité	2'170	3'259	2'113	2'276	163

## COMPTES 4000 – FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION

Les frais généraux d'exploitation augmentent de CHF 230'789, par rapport au budget 09/10, et de 1,18 mio par rapport aux comptes 08/09. Les principales différences sont expliquées ci-dessous.

### 40.0 Personnel d'exploitation

Ce groupe comprend les personnels permanents et temporaires d'exploitation et technique.

Une partie de la différence provient de l'engagement d'un-e assistant-e à la mise en scène et de l'augmentation des frais de personnel supplémentaire de plateau par rapport au budget 09/10.

Au vu de l'expérience des saisons passées et des contraintes imposées par le futur règlement technique, la ligne 400025 Personnel supplémentaire technique et exploitation a été augmentée de CHF 93'000. Une autre partie de l'augmentation, pour CHF 300'000, provient du déplacement de certains personnels auxiliaires de la ligne 52080.

### 40.1 Chœur professionnel

L'effectif budgété est de 42 choristes. L'application de la classe de salaires de la Ville de Genève compte pour CHF 26'000 dans l'augmentation.

### 40.2 Ballet

L'effectif de la compagnie est maintenu à 22 danseurs, la différence entre les budgets 10/11 et 09/10 provenant du changement de classification.

### 40.3 Jeune troupe

Cette idée faisait partie du projet initial de Tobias Richter pour le Grand Théâtre de Genève. Dès la rentrée lyrique 09/10, un premier artiste a rejoint Genève pour participer au spectacle de *L'Étoile* d'Emmanuel Chabrier. Il sera rejoint par deux autres artistes au cours de la saison 09/10. Ils constitueront l'embryon de la troupe qui, à terme, devrait compter 8 artistes. Ainsi le Grand Théâtre pourra compter tout au long de ses saisons à venir sur une compétence artistique supplémentaire permettant de développer des activités nouvelles et des projets complémentaires. Avec une telle structure, le Grand Théâtre contribue également à l'écllosion et à la formation de nouveaux talents qui participeront à certaines productions aux côtés d'artistes internationaux déjà confirmés.

Ce projet voit le jour grâce au soutien déterminé de la banque BNP Paribas.

	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>4. <u>FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION (suite)</u></b>					
<b>41.0 Frais de publicité générale</b>	<b>394070</b>	<b>345330</b>	<b>420000</b>	<b>420000</b>	<b>0</b>
410000 Publicité générale de saison (graphisme, affiches, annonces)	159860	118588	140000	140000	0
410010 Communication presse	79089	88909	100000	100000	0
410020 Frais de confection avant programmes	155121	137833	140000	140000	0
410025 Journal ACTO			40000	40000	0
<b>42.0 Autres frais généraux d'exploitation</b>	<b>2144667</b>	<b>2128682</b>	<b>2295000</b>	<b>2211000</b>	<b>-84000</b>
421000 Entr. machines, mat., fournitures des ateliers	313940	347709	300000	320000	20000
Equipements + matériel santé/sécurité			330000	236000	
421020 Entretien et location instruments musique	30392	27281	40000	40000	0
421030 Nettoyage des bâtiments	287680	298000	310000	310000	0
421035 Location de surface	240140	240840	250000	245000	-5000
421040 Surveillance des bâtiments	74932	76791	75000	75000	0
421050 Vêtements de travail du personnel	32935	30537	40000	40000	0
421060 Vêtements travail et fournitures Ballet	50699	75770	70000	70000	0
421070 Frais divers exploitation saisons écoulées	16620	2128	20000	15000	-5000
422 Frais divers d'exploitation	843557	769576	700000	700000	0
423000 Matériel de répertoire	99372	62853	80000	80000	0
423010 Acquisitions, matériels & instr. musique	154399	197196	80000	80000	0
<b>43. Informatique</b>	<b>211146</b>	<b>23065</b>	<b>477000</b>	<b>284000</b>	<b>-193000</b>
Informatique courante	155007	22586	115000	30000	-85000
Site internet	0	0	0	0	0
Rénovation des installations informatiques	56139	479	362000	254000	253521
<b>45. Location BFM &amp; Personnel d'huissiers</b>	<b>229792</b>	<b>262367</b>	<b>210200</b>	<b>210200</b>	<b>0</b>
<b>48. Bars, buvettes et restaurants</b>	<b>888872</b>	<b>761258</b>	<b>830000</b>	<b>832822</b>	<b>2822</b>
Salaires fixes et temporaires	460436	367717	420000	420000	0
charges sociales	54592	43809	50000	62822	12822
Frais divers bars et buvettes	373844	349732	360000	350000	-10000
<b>49. Autres charges refacturées</b>	<b>150825</b>	<b>28769</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Pertes sur débiteurs	4965	15489	0	0	0

#### **41.0 Frais de publicité générale**

Le budget de la saison 10/11 est identique à celui de la saison 09/10.

Ce groupe 41 comptabilise tous les frais inhérents à notre publicité générale (non attachée à une production particulière) dans les médias suisses ou étrangers. Il concerne surtout le lancement de saison, les conférences de presse, les affiches et les programmes de saison, y compris matériaux et supports.

#### **42.0 Autres frais généraux d'exploitation**

Ces frais sont en diminution de CHF 84'000. En effet, le budget 09/10 prévoyait l'achat d'un nouveau « jeu d'orgues » (valeur environ CHF 200'000), une dépense importante qui ne se renouvelera pas en 10/11.

Les frais divers d'exploitation (ligne 422) comprennent des frais de personnel et de structure, d'audit, divers frais pour les ateliers, la billetterie, le nettoyage, la pédagogie ainsi que les frais de stockage des décors, ces derniers représentant le 45 % de ce poste.

#### **43.0 Informatique**

Ce groupe diminue de CHF 193'000 par rapport au budget 09/10. Le Grand Théâtre continuera à améliorer ses systèmes d'information, sur la base des recommandations de l'analyse de Cap Gemini. Ces frais seront partiellement compensés par la dissolution de la provision pour frais informatiques.

#### **48.0 Buvette, Bars**

Les dépenses prévues pour ce groupe (CHF 832'000) sont en grande partie compensées par les recettes prévues à la ligne 63 pour CHF 800'000. Une étude est en cours pour optimiser la rentabilité de ce service.

	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
5. <b>FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION (Spectacles)</b>	16606620	14'136'421	14'979'350	13'568'740	-1'410'610
50.0 <b>Depenses pour le personnel artistique</b>	<b>7894943</b>	<b>6'797'961</b>	<b>7'965'850</b>	<b>6'887'000</b>	<b>-1'078'850</b>
5001 Artistes	4'272'988	3'545'588	4'398'350	3'606'000	-792'350
5002 Meilleurs en scène	383'587	528'200	648'000	590'000	-58'000
5003 Maquettistes décors et costumes, éclairagistes	731'500	685'461	770'500	739'000	-31'500
5004 Artistes, petits rôles	2'000	5'100	0		0
5005 Chefs d'orchestre + Etudes musicales	828'714	707'300	758'500	802'000	43'500
5006 Chorégraphes	297'507	113'210	168'000	160'000	-8'000
5007 Frais musiciens supplémentaires	757'579	506'599	405'000	280'000	-125'000
5008 Frais de voyages et séjour artistes	621070	706'503	817'500	710'000	-107'500
<b>50.5 Charges sociales du personnel artistique (spectacle) (part employeur)</b>	<b>202'828</b>	<b>243'877</b>	<b>240'000</b>	<b>275'000</b>	<b>35'000</b>
5051 Cotisations AVS et chômage	173'789	210'043	240'000	275'000	35'000
5052 Allocations familiales	42'085	48'523			0
5053 Assurances maternité	567	693			0
5054 Assurances accidents	-13'613	-15'382			0
<b>51.0 Choeurs auxiliaires, figuration et danseurs surnuméraires/mimes</b>	<b>861'735</b>	<b>960'079</b>	<b>780'000</b>	<b>560'000</b>	<b>-220'000</b>
5101 Choeurs complémentaires	478'796	563'280	410'000	240'000	-170'000
5102 Figuration	160'182	196'438	350'000	250'000	-100'000
5103 Danseurs surnuméraires/mimes	222'758	200'361	20'000	70'000	50'000

## COMPTES 5000 FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION

---

Les dépenses de production 10/11 s'élevèrent à CHF 13'568'740, soit environ 1,4 mio de CHF de moins que le budget 09/10, et CHF 567'000 de moins que les comptes 08/09.

### 50.0 Dépenses pour le personnel artistique

Les dépenses prévues pour ce groupe sont inférieures à celles budgétées pour la saison 09/10. En effet deux ouvrages prévoient un nombre de rôles nettement inférieur à celui des saisons précédentes et suivantes.

### 51.0 Chœurs auxiliaires, figuration et danseurs surnuméraires

Les dépenses pour l'ensemble de ce groupe sont en diminution de moitié par rapport au budget 09/10; cette diminution est liée à la programmation.

### 52.0 Dépenses de production

Les dépenses de production sont inférieures de CHF 320'000 au budget 09/10. La différence provient du déplacement de la ligne 520080 personnel auxiliaire dans la ligne 400025.

### 54.0 Autres frais directs d'exploitation

Six oeuvres lyriques et deux ballets nécessiteront le paiement de droits d'auteur.



	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>5. <u>FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION (Spect.)</u></b>					
(suite)					
<b>52.0</b>	<b>5277571</b>	<b>3324240</b>	<b>3610000</b>	<b>3290000</b>	<b>-320000</b>
520000	2363976	1456404			
520020	707999	367126			
520030	406560	153359	2890000	2570000	-320000
520040	910	9236			
520080	1123769	828183			
sous-total frais de production	<b>4603213</b>	<b>2814307</b>	<b>2890000</b>	<b>2570000</b>	<b>-320000</b>
520050	26541	28248	40000	40000	
520060	449471	330638	330000	330000	
520070	198346	151047	230000	230000	
520099	0		120000	120000	
<b>53.0</b>	<b>396186</b>	<b>597532</b>	<b>500000</b>	<b>500000</b>	
53000	47403	136711			
530010	31513	26194			
530020	56195	121796	500000	500000	
530030	242432	312831			
Publicité partenariat d'échange	18642				
<b>54.0</b>	<b>948151</b>	<b>1314153</b>	<b>1308500</b>	<b>1481740</b>	<b>173240</b>
540020	261501	526707	390000	600000	210000
540030	89036	73797	167000	120000	-47000
540050	44388	42289	54000	54000	
540060	27136	20497	19500	19500	
540070	354726	548234	550000	550000	
540080	171364	102629	128000	138240	10240
<b>Autres manifestations</b>	<b>1025207</b>	<b>898579</b>	<b>575000</b>	<b>575000</b>	
580000	7573	3697	25000	25000	
59	1017634	894882	550000	550000	

	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>6. A RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>15 991 888</b>	<b>14 305 260</b>	<b>15 051 193</b>	<b>14 522 590</b>	<b>-528 603</b>
60.0 Recettes brutes des spectacles	11 975 015	11 224 575	12 136 193	11 677 590	-458 603
600010 Recettes des abonnements	5 871 608	5 547 058			
600020 Recettes des ventes de billets	5 383 897	5 019 196	11 661 193	11 312 590	-348 603
600030 Recettes représentations populaires, scolaires	37 354	15 464			0
630110 Produit vente programmes	353 676	319 463	345 000	365 000	20 000
600050 Frais d'inscription	328 480	323 394	130 000		-130 000
<b>Recettes brutes : tournées du ballets et manifestations diverses</b>	<b>1 182 770</b>	<b>805 373</b>	<b>915 000</b>	<b>825 000</b>	<b>-90 000</b>
6150 Tournées du ballet	1 156 710	805 373	900 000	810 000	-90 000
602010 Manifestations diverses	26 000	0	15 000	15 000	0
<b>61.A Autres recettes d'exploitation</b>	<b>2 834 164</b>	<b>2 275 312</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 020 000</b>	<b>20 000</b>
630610 Publicité des programmes	404 959	233 081	340 000	340 000	0
Publicité "La Grange"	5 610	8 774		0	0
Partenariat d'échange	27 041	9 518	10 000	10 000	0
630510 Vestiaires	46 126	52 977	40 000	40 000	0
Radio	136 544	136 544	120 000	135 000	15 000
Produit loc.vente décors, costumes	290 316	55 897	150 000	150 000	0
633050 Location des salles et foyers	167 500	124 239	100 000	125 000	25 000
63... Recettes Bars, buvettes et restaurants	834 414	636 481	800 000	800 000	0
6335 Intéris et commissions	88 082	89 166	60 000	60 000	0
6335 Revenus des placements	29 476	14 803	10 000	10 000	0
Recettes diverses	235 288	257 654	220 000	240 000	20 000
633060 Coproductions	202 635	338 700	150 000	150 000	0
Autres charges refacturées	294 656	63 214			0
Dissolutions de provisions	71 516	175 315			0

## **COMPTES 6000 RECETTES D'EXPLOITATION**

---

Les recettes d'exploitation d'un montant de CHF 14'522'590 diminuent, dans leur ensemble, de 3,5 %, soit de CHF 528'600 par rapport au budget 09/10.

Le PFO 10/11 prévoit un écart Recettes d'exploitation-Frais directs d'exploitation de (CHF 630'000), alors que le budget 10/11 prévoit un écart de + CHF 954'000.

### **60.0 Recettes brutes des spectacles**

Les taux financiers – prudents - retenus pour l'estimation des recettes sont de 79 % pour les spectacles lyriques et de 70 % pour les ballets.

### **61. Autres recettes d'exploitation**

Cette estimation prudente reprend le budget de la saison 09/10.

	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>61.B</b>	<b>2'302'560</b>	<b>3'098'867</b>	<b>2'400'000</b>	<b>2'443'000</b>	<b>43'000</b>
	<b>APPORTS EXTERIEURS</b>				
6160	618031 618031 0	573'135 573'135 0	730'000 680'000 50'000	680'000 680'000 0	-50'000 106'865 0
	Sponsors et partenaires Soirées Prestige				
<b>6161</b>	<b>970'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>0</b>
	Mécénat (Cercle du Grand Théâtre)				
	Mécénat (Cercle du Grand Théâtre)	800'000	800'000	800'000	0
	Cercle soutien spécial	50'000	100'000	100'000	0
	Cercle soutien logistique	120'000	100'000	100'000	0
<b>6163</b>	<b>250'000</b>	<b>150'000</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>	<b>0</b>
	Mécénat (Fondation privée)				
	Mécénat (Opéra et Cité)	900'000			
<b>6164</b>	<b>260'000</b>	<b>200'000</b>	<b>290'000</b>	<b>260'000</b>	<b>-30'000</b>
	Mécénat (autres)				
<b>6165</b>	<b>5'822</b>	<b>32'000</b>	<b>10'000</b>	<b>10'000</b>	<b>0</b>
	Dons et legs				
<b>6600</b>	<b>129'000</b>	<b>175'000</b>	<b>120'000</b>	<b>175'000</b>	<b>55'000</b>
	Mécénat pédagogique				
	D.I.P. soutien pédagogique	50'000	50'000	50'000	0
<b>66</b>	<b>4'000</b>	<b>125'000</b>	<b>70'000</b>	<b>125'000</b>	<b>55'000</b>
	Autre mécénat				
<b>6162.3</b>	<b>75'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Loterie Romande				
<b>6610</b>	<b>69'707</b>	<b>68'732</b>	<b>0</b>	<b>68'000</b>	<b>68'000</b>
	Autre Mécénat				
	Pro Helvetia	60'000	60'000	60'000	60'000
<b>6680</b>	<b>9'707</b>	<b>8'732</b>	<b>0</b>	<b>8'000</b>	<b>8'000</b>
	Divers				

## COMPTES 6100 APPORTS EXTERIEURS

---

Les apports extérieurs représentent un budget de CHF 2'443'000, c'est-à-dire un montant légèrement inférieur au PFQ (CHF 57'000) pour tenir compte de la situation économique difficile.

Le Cercle du Grand Théâtre apporte la contribution la plus élevée avec un montant de CHF 1'000'000, ce dont nous lui sommes extrêmement reconnaissants.

Genève, le 26 novembre 2009

Au nom de la Fondation

Le secrétaire :  
Bernard Lescaze

La Présidente :  
Lorella Bertani

**BUDGET GLOBAL DU GRAND THEATRE**

**BUDGET D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT**

(Saison 2010/11 : budget)

<b>DEPENSES</b> (en KCHF)		<b>FINANCEMENT</b> (en KCHF)	
Budget Ville			Budget Ville
<b>Personnel municipal permanent</b> administratif et technique	17.136	29.6%	<b>Ville de Genève par son propre budget</b>
<b>Autres dépenses municipales</b> (Biens, services et marchandises, amortissements et imputations internes)	3.393	5.9%	- charges de personnel municipal permanent et réguliers, administratif et technique et autres dépenses municipales
<b>Subventions relatives à des prestations en nature</b> (mise à disposition de locaux gratuits)	3.160	5.5%	<b>Ville de Genève par ses subventions</b>
<b>Personnel Fondation permanent et supplémentaire :</b> exploitation (plateau, technique), artistique (chœur, ballet) administratif et direction	15.583	26.9%	- Ville de Genève par sa subvention en nature
<b>Frais généraux d'administration et d'exploitation :</b> (bureau, entretien, nettoyages, publicité générale, locations, buvette, etc)	5.000	8.6%	- Ville de Genève par sa subvention en espèces (exploitation et services lyriques): Subvention prévue pour 2010: 12.969 KCHF Subvention prévisionnelle saison 2010-11
<b>Dépenses de production (spectacles) :</b> - cachets d'artistes - décors, costumes, ateliers - divers (tournées, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicité, etc)	13.569 7.722 3.290 2.557	23.5% 13.4% 5.7% 4.4%	<b>ACG par sa subvention en espèces</b>
<b>Dépenses de production (spectacles) :</b> - recettes des spectacles - autres recettes (tournées, coproductions, etc) - mécénat et sponsoring	17.251 11.678 3.130 2.443	29.8% 20.2% 5.4% 4.2%	<b>Fondation du GTG par ses recettes propres</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57.841</b>	<b>100.0%</b>	<b>Déficit prévisionnel</b>
			<b>TOTAL</b>
Budget de la Fondation du GTG			Budget de la Fondation du GTG
			<b>57.841</b>
			<b>100.0%</b>
<p>Avec son financement global de 36823 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 63.7% des dépenses totales (57841 KCHF) et la Fondation du GTG, avec ses recettes propres (17251 KCHF), le 29.8% des dépenses totales (57841 KCHF)</p> <p>La Fondation du GTG avec ses recettes propres (17251 KCHF ou 29.8%) assure le financement de la totalité des dépenses de production des spectacles (frais variables : 23.5% ou 13569 KCHF) et 8.3% des frais fixes (44272 KCHF ou 76.5%)</p>			

**GRAND THEATRE DE GENEVE**  
3EME PLAN FINANCIER QUADRIENNAL POUR LES SAISONS 2010/2011 A 2013/2014

PLAN FINANCIER QUADRIENNAL/BUDGET (chiffres en CHF 000)		08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14
		Comptes	BUDGET	BUDGET	PFQ	PFQ	PFQ
<b>DEPENSES</b>							
Comptes 3000 Frais généraux d'administration (direction, pers. adm., frais de bureau)		3.097	2.730	2.838	2.866	2.895	2.923
Comptes 4000 Frais généraux d'exploitation (pers. permanent, chœur, ballet, ateliers)		16.857	17.257	17.745	17.727	17.865	18.101
Loyers des locaux occupés par le GTG (gratuités)		3.084	3.138	3.159	3.177	3.194	3.211
Comptes 5000 Frais directs de production (spectacles) (artistes, décors, costumes, etc...)		14.136	14.979	13.568	13.764	14.041	14.323
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>37.175</b>	<b>38.104</b>	<b>37.310</b>	<b>37.535</b>	<b>37.995</b>	<b>38.558</b>
<b>RECETTES</b>							
Comptes 6000 Recettes d'exploitation (abonnements, billetterie, coproductions, etc...)		14.305	15.051	14.523	14.668	14.814	14.862
Apports extérieurs privés (sponsoring, mécénat)		3.099	2.400	2.443	2.600	2.700	2.800
Dissolution provision informatique		0.297	0.362	0.284	0.000		
Subventions :							
- Fonds d'équipement communal (ACG)		1.500	1.500	2.000	2.000	2.000	2.000
- Ville de Genève :							
Subvention de base		13.610	13.227	12.854	12.804	12.931	13.060
Subvention pour musiciens et orchestres supplémentaires (non indexée)		0.280	0.280	0.280	0.280	0.280	0.280
Subvention en nature (gratuité des locaux)		3.084	3.138	3.159	3.177	3.194	3.211
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>36.176</b>	<b>35.958</b>	<b>35.543</b>	<b>35.529</b>	<b>35.919</b>	<b>36.213</b>
<b>DEFICIT</b>		<b>1.000</b>	<b>2.146</b>	<b>1.767</b>	<b>2.006</b>	<b>2.076</b>	<b>2.345</b>
Garantie de déficit par la Ville de Genève		1.000	1.000				
Ratio 1)	Couverture des comptes 5000 frais directs de production (spectacles) par les comptes 6000 recettes de spectacles et d'exploitation : 2005/06 : 93.1%, 2006/07 : 91.8%, 2007/08 : 96.3%	101.19%	100.48%	107.04%	106.57%	105.51%	103.76%
Ratio 2)	Couverture des comptes 5000 frais directs de production (spectacles) par les recettes propres (comptes 6000 recettes de spectacles et d'exploitation ainsi que les apports extérieurs privés) : 2005/06 : 115.0%, 2006/07 : 121.9%, 2007/08 : 110.2%	123.12%	116.50%	125.04%	125.46%	124.73%	123.31%
Taux d'effort	Part des revenus directs des spectacles que l'institution consacre à la couverture des coûts directs de spectacles, hors tournées ballet: 2005/06: 71.3 %, 2006/07: 70.1 %, 2007/08: 77.0 %	84.77%	84.21%	89.81%			

	08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
<b>COMPTES 3000 FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION (chiffres en CHF 000)</b> (traitements de la direction et du personnel administratif, frais de bureau)						
Base de départ: 2.800	3.097	2.730	2.838	2.866	2.895	2.923
Indexation : 1,0% par année						
<b>Total des frais généraux d'administration à retenir pour le plan quadriennal</b>	<b>3.097</b>	<b>2.730</b>	<b>2.838</b>	<b>2.866</b>	<b>2.895</b>	<b>2.923</b>



	08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
<b>COMPTES 4000 FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION (chiffres en CHF 000)</b> (personnel d'exploitation permanent, chœur professionnel, ballet, ateliers, etc...)						
Indexation : 1,0% par année dès 11/12	16.575	16.845	17.535	17.710	17.887	18.066
<u>Dont:</u>						
Achats informatiques	0.297	0.362	0.284	0.117		
Biens d'équipement	0.060	0.297	0.216	0.205	0.143	0.200
Achats et cours santé/sécurité au travail		0.033	0.020	0.020	0.020	0.020
Ajustements de salaires, régularisations et transferts supplémentaires de personnel à la Ville de Genève (14 collaborateurs) :						
moins : transfert des 14 collaborateurs : (-1.080) échelonné sur cinq ans	-0.135	-0.280	-0.310	-0.140		
plus : coût marginal de la municipalisation : 280 (compris dans la diminution de la subvention Ville)	0.060					
autres dépenses de régularisation : 180 échelonnées sur trois ans						
coût total net pour la Fondation : -460						
moins : <u>Ballet</u> (actuellement 22 postes) économie due à la transformation de 4 postes de professionnels en stagiaires (120 échelonnés sur quatre années)				-0.030	-0.030	-0.030
moins : <u>Chœur professionnel</u> (actuellement 43 postes) économie due à la diminution de 3 postes (240 échelonnés sur trois années)				-0.080	-0.080	-0.080
moins : Diminution de 30% des engagements de temporaires plateau (actuellement 1.000) (300 échelonnés sur quatre ans)				-0.075	-0.075	-0.075
<b>Total des frais généraux d'exploitation à retenir pour le plan quadriennal</b>	<b>16.857</b>	<b>17.257</b>	<b>17.745</b>	<b>17.727</b>	<b>17.865</b>	<b>18.101</b>

	08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
<b>COMPTES 5000 FRAIS DIRECTS DE PRODUCTION (SPECTACLES) (chiffres en CHF 000)</b> (artistes, décors, costumes, chefs, metteurs en scène, figuraton, etc...)						
Pour l' <b>opéra</b> , les saisons seront composées en principe de quatre nouvelles productions (dont une légère) ou coproductions fabriquées à l'intérieur, de trois locations ou coproductions fabriquées à l'extérieur et d'une reprise. Pour le <b>ballet</b> , une soirée grand spectacle et une soirée légère.						
Base de départ : 14.200 + musiciens et orchestres supplémentaires 600 = 14.800	14.136	14.979	13.568	13.839	14.116	14.388
Indexation : 2 % par année par rapport au dernier budget						
moins : Diminution d'environ 30% des engagements de temporaires ateliers. (actuellement 1.000) (économie de 300 échelonnés sur quatre ans)				-0.075	-0.075	-0.075
	<b>14.136</b>	<b>14.979</b>	<b>13.568</b>	<b>13.764</b>	<b>14.041</b>	<b>14.323</b>
<b>Total des frais directs de production à retenir pour le plan quadriennal</b>						

08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
<b>COMPTES 6000 ET AUTRES : RECETTES (chiffres en CHF 000)</b> (recettes de spectacles et d'exploitation, apports extérieurs, subventions)					
<b>RECETTES DE SPECTACLES ET D'EXPLOITATION</b> (abonnements, billetterie, coproductions, etc...) Pour l'opéra, les saisons seront composées en principe de quatre nouvelles productions (dont une légère) ou coproductions fabriquées à l'intérieur, de trois locations ou coproductions fabriquées à l'extérieur et d'une reprise. Pour le ballet, une soirée grand spectacle et une soirée légère. Indexation : 1.0% chaque année dès 11/12	14.305	14.523	14.668	14.814	14.862
<b>APPORTS EXTERIEURS PRIVÉS (sponsor.ing., mécénat) (base de départ : 2.300)</b>	3.099	2.443	2.600	2.700	2.800
<b>SUBVENTIONS</b> Fonds d'équipement communal : non indexé	1.500	1.500	2.000	2.000	2.000
<b>Ville de Genève</b> soit, 13,873 en 2007/08 + 139 (indexation de 1.0% chaque année) = 14.015 Municipalisations	13.942	13.258	12.981	12.931	13.060
	-0.332	-0.383	-0.404	-0.178	
Subvention VdG de base	13.610	13.227	12.804	12.931	13.060
<b>Total des recettes pour le plan quadriennal (hors subvention musiciens et gratifié des locaux)</b>	<b>32.514</b>	<b>32.178</b>	<b>32.072</b>	<b>32.445</b>	<b>32.722</b>
moins :					